

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27
Absent : 0
Contre : 0

N° 009/2015

OBJET : Finances

**Débat d'Orientation
Budgétaire 2015.**

L'an deux mille quinze
le 19 du mois de février à 18heures30
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2015.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN /
Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Mélanie MORINI /
Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / DRAGONI José / Eddie
DEGIOVANNI / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN / Christine DECORDIER / Sophie ESPOSITO /
Taoufik FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, était assemblé en session ordinaire
au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI,
Maire.

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales institue qu' « un
débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget de
l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés » (art. L2312-1),

Vu l'article L.2121-8 du CGCT,

Considérant l'information communiquée aux élus,

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à tenir son Débat d'Orientation
Budgétaire (DOB), afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à
l'élaboration du budget primitif 2015.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur l'Adjoint aux
Finances, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formule
une opinion.

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire
2015.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS ✓
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture le :
24/02/15
et publication en mairie
le : 24/02/15